

Conditions générales complètes

1. Cette Offre promotionnelle est réservée aux personnes résidant en Allemagne, en Autriche et en Suisse âgées d'au moins 18 ans. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, distributeurs ou entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à l'Offre promotionnelle.
2. L'achat d'une boîte est requis, sauf pour le mode de participation sans achat (voir la clause 7 ci-dessous pour en savoir plus). Veuillez conserver un ticket de caisse de l'achat effectué pendant la Période promotionnelle indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la participation. Celui-ci pourra vous être demandé afin de valider votre participation et de recevoir votre Cadeau en cas de victoire.
3. Un accès à Internet, un compte Kellogg's, un smartphone avec appareil photo et une adresse électronique valide sont nécessaires.
4. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette Offre.
5. **Période promotionnelle :**
 - a. **Période promotionnelle principale :** vous pouvez participer à cette Offre du 30 mars 2026 à 00 h 01 CEST au 28 juin 2026 à 23 h 59 CEST inclus.
 - b. **Période promotionnelle étendue :** vous pouvez participer du 29 juin 2026 à 00 h 01 CEST au 21 mars 2027 à 23 h 59 CET.
6. **Pour participer à cette Offre promotionnelle**, les participants doivent :
 - a. Acheter un paquet de céréales ou de barres de céréales Kellogg's (l'offre exclut les barres de céréales à l'unité) ;
 - b. À l'aide d'un smartphone, aller sur www.kelloggs.com/NBAxCrocs (ou accéder à l'expérience NBA x Crocs) et se connecter à leur compte Kellogg's ou en créer un gratuitement et suivre les formalités d'authentification multifacteur si cela est demandé ;
 - c. Saisir les quatre derniers chiffres du code-barres figurant sur l'emballage ;
 - d. Cliquer sur « Participer » ; et
 - e. Les participants gagnants seront immédiatement informés sur leur écran.
7. **Suisse uniquement : pour participer sans effectuer d'achat (« participation sans obligation d'achat »), les participants doivent suivre les étapes ci-dessous :**
 - a. À l'aide d'un smartphone, se rendre sur www.kelloggs.com/NBAxCrocs (ou accéder à l'expérience NBA x Crocs) ;
 - b. Se connecter ou créer un compte Kellogg's gratuitement et cliquer sur le lien Nous contacter ;

- c. Faire défiler la page jusqu'à la rubrique « Nous contacter par e-mail » ;
- d. Sélectionner « Promotions » dans la case du menu déroulant « Sélectionnez un thème », puis cliquer sur « Continuer » ;
- e. Dans le champ Nom de l'Offre, sélectionner « Autre » dans le menu déroulant ;
- f. Dans le champ Problèmes liés à l'Offre, sélectionner « Autre » dans le menu déroulant ;
- g. Remplir la case « Message » en incluant les mots « NBA x Crocs 2026 Sans obligation d'achat » en haut du message ;
- h. Remplir le formulaire en indiquant le nom complet du participant, son adresse postale (en incluant son pays de résidence), son numéro de téléphone et son adresse e-mail ;
- i. Cliquer sur « Envoyer » ;
- j. Les participants recevront ensuite une réponse du Service Conseil Consommateurs accusant réception de leur demande et confirmant qu'ils peuvent participer sans effectuer d'achat.
- k. Chaque participation via l'option sans obligation d'achat donne droit à une seule participation.

8. Autres conditions de participation :

- a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Le défi ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure. Toutes les applications doivent pouvoir exécuter JavaScript pour lancer le défi.
9. Chaque participation (à l'exception des participations sans obligation d'achat) doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse. Les gagnants n'ayant pas participé via l'option sans obligation d'achat doivent conserver le ticket de caisse indiquant une date et une heure d'achat durant la Période promotionnelle et antérieures à celles de la participation. Ces éléments peuvent être exigés à tout moment à des fins de validation et pour permettre aux gagnants de recevoir leur Cadeau. Si la preuve d'achat correspondant à chaque participation, ou un justificatif pour l'ensemble des participations sans obligation d'achat, est réclamé par l'Organisateur et ne peut être fourni, le participant ne pourra plus prendre part à l'Offre promotionnelle et toute nouvelle participation de sa part sera annulée.
10. Une participation maximum par personne et par jour pendant toute la Période promotionnelle, et un cadeau maximum par catégorie autorisé par foyer (défini comme les personnes résidant à la même adresse postale) pendant toute la durée de l'Offre promotionnelle.
- 11. Cadeaux de la Période promotionnelle principale :** au cours de la Période promotionnelle principale, un (1) Cadeau de catégorie 1 et quatre (4) Cadeaux de catégorie 2 seront mis en jeu chaque jour (soit 450 Cadeaux au total). Chaque gagnant remportera l'un des Cadeaux suivants. Les Cadeaux seront attribués de manière aléatoire.

- a. **Cadeaux de catégorie 1** : 90 paires de Crocs NBA Echo d'une valeur unitaire de 89 €.
- b. **Cadeaux de catégorie 2** : 360 lots de Jibbitz NBA (comprenant 1 Jibbitz de chaque équipe NBA et 1 Jibbitz avec le logo NBA) d'une valeur unitaire de 34,93 €.

12. **Cadeaux de la Période promotionnelle étendue** : il y a un (1) Cadeau à gagner chaque semaine (38 Cadeaux au total). Chaque gagnant remportera un (1) lot de Jibbitz NBA (comprenant 1 Jibbitz de chaque équipe NBA et 1 Jibbitz avec le logo NBA) d'une valeur unitaire de 34,93 €. Les Cadeaux seront attribués de manière aléatoire.

13. **Modalités et informations complémentaires sur les Cadeaux :**

- a. Les gagnants pourront choisir la peinture de leurs Crocs, sous réserve de disponibilité. Les peintures seront attribuées dans l'ordre chronologique des demandes.
- b. Les photographies et images utilisées en lien avec l'Offre promotionnelle sont uniquement fournies à des fins d'illustration et peuvent ne pas refléter fidèlement les Cadeaux.
- c. En participant à l'Offre, les participants conviennent que le Cadeau est attribué « tel quel » et que l'Organisateur ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit concernant le Cadeau.
- d. Toutes les images présentant les cadeaux, quel que soit le support, y compris les publicités dans la presse, les affiches ou les publicités TV, ne sont présentées qu'à titre indicatif et les cadeaux peuvent être différents des représentations. L'Offre promotionnelle ne constitue pas une affiliation ou une recommandation des produits ou services offerts en cadeau.
- e. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des informations personnelles correctes au moment de sa participation et/ou de confirmer l'acceptation du cadeau pour que le cadeau soit livré. L'Organisateur n'est pas responsable si le gagnant fournit des informations incorrectes affectant l'acceptation ou la livraison du cadeau.
- f. L'Organisateur n'est pas responsable de tout Cadeau une fois distribué ou envoyé à un gagnant, et l'Organisateur ne sera pas responsable de tout cadeau non reçu, endommagé ou perdu en transit.

14. **Sélection des gagnants :**

- a. **Période promotionnelle principale** : au cours de la Période promotionnelle principale, cinq (5) « instants gagnants » par jour auront été sélectionnés de manière aléatoire par un prestataire tiers, soit 450 au total. La première participation valide enregistrée en même temps que cet instant gagnant ou après remportera le Cadeau. Si aucune participation n'est enregistrée entre deux instants gagnants, le Cadeau correspondant à cet instant gagnant sera attribué à la participation suivante effectuée pendant la Période promotionnelle principale. Au total, 450 Cadeaux sont mis en jeu.
- b. **Période promotionnelle étendue** : au cours de la Période promotionnelle étendue, un (1) « instant gagnant » par semaine aura été sélectionné de

manière aléatoire par un fournisseur tiers, soit 38 au total. La première participation valide enregistrée en même temps que cet instant gagnant ou après remportera le Cadeau. Si aucune participation n'est enregistrée entre deux instants gagnants, le Cadeau correspondant à cet instant gagnant sera attribué à la participation suivante effectuée pendant la Période promotionnelle principale. Au total, 38 Cadeaux sont mis en jeu.

- c. **Tirage au sort** : à la fin de la Période promotionnelle étendue, dans l'éventualité où des Cadeaux ne seraient pas remportés, seraient refusés, non livrés ou retournés à l'expéditeur, ou si un gagnant est disqualifié pour toute violation des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit d'exiger les services d'un tiers indépendant afin d'effectuer un tirage au sort parmi toutes les participations valides non gagnantes. Cette procédure dépendant entièrement de la quantité de cadeaux remportés au cours de l'Offre promotionnelle, le nombre de cadeaux attribués lors de ce tirage au sort ne peut être anticipé. Tous les gagnants sélectionnés par cette méthode seront informés par e-mail de leur gain dans les 28 jours ouvrés suivant la fin de la Période promotionnelle étendue.

15. Notification des gagnants :

- a. **Période promotionnelle principale et Période promotionnelle étendue** : les gagnants (« Gagnants provisoires ») seront informés immédiatement à l'écran qu'ils ont gagné et recevront un e-mail de confirmation à l'adresse électronique associée à leur compte Kellogg's. Les Gagnants provisoires pourront également être contactés par e-mail à l'adresse électronique associée à leur compte Kellogg's dans un délai de 28 jours à compter de la notification des gagnants. Il leur sera demandé de fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Si un Gagnant provisoire ne répond pas à une demande de preuve d'identité et d'éligibilité dans les 14 jours suivant sa réception, ou est disqualifié en raison d'un quelconque non-respect des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre en jeu le Cadeau en question s'il est annulé pendant la Période promotionnelle principale ou inclus dans le Tirage au sort.

- 16. **Acceptation du Cadeau** : une fois que le gagnant provisoire aura présenté un justificatif d'identité ainsi qu'une preuve de son éligibilité, celui-ci sera contacté par e-mail à l'adresse associée à son compte Kellogg's pour confirmer sa victoire. Dans le cas peu probable où le gagnant ne recevrait pas le message concernant l'organisation de son cadeau dans un délai de 28 jours ou ne recevrait pas sa notification dans les 90 jours suivant la notification de victoire, celui-ci devra en informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html
- b. **Suisse** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html or www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html

À défaut, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.

- 17. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des coordonnées exactes dans son compte Kellogg's afin de recevoir son Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu

responsable de la non-livraison du Cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse postale d'un gagnant ne peut être mise à jour après la participation.

18. Les gagnants ne participeront à aucuns frais pour recevoir un Cadeau ou un équivalent. Chaque participant pourra avoir des frais pour participer à l'Offre promotionnelle. Les gagnants n'auront aucuns frais à engager dans le cadre des dispositions prises par l'Organisateur pour permettre aux gagnants de recevoir leur Cadeau.
19. L'Organisateur peut éventuellement demander aux gagnants de prendre part à des communications publicitaires liées à l'offre promotionnelle dans la limite du raisonnable, lesquelles pourront utiliser leur nom, leur voix, leur ville ou région de résidence, ainsi que leurs photos, vidéos et/ou leur ressemblance visuelle à des fins publicitaires et/ou commerciales, ainsi qu'à toute autre finalité dans les médias et supports de tout type, maintenant ou à partir de maintenant, sans aucune contrepartie (financière ou autre). La participation est à la discrétion du gagnant et ne constitue pas une condition d'acceptation du cadeau.
20. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et empêcher les abus et tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes Conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées. Toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. À ce titre, l'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de :
 - a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou gagnants provisoires en demandant les informations que nous considérons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou l'attribution d'un Cadeau peut être suspendue jusqu'à ce que la vérification soit effectuée.
 - b. Disqualifier les participations qui ne sont pas faites directement par la personne participant à l'Offre promotionnelle.
 - c. Disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonyme tels que, sans toutefois s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. Disqualifier les participations groupées provenant de particuliers, d'entreprises, de groupes de consommateurs ou de tiers, les participations incomplètes et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », le masquage de l'identité par la manipulation d'adresses IP, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que les leurs ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participants qui perturbent le processus de participation.

- g. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes Conditions générales.
 - h. Annuler, modifier ou suspendre l'Offre promotionnelle si celle-ci ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'Organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette Offre promotionnelle.
21. Les participants doivent indiquer leurs coordonnées en utilisant leur nom légal.
L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui utilise plusieurs noms ou adresses électroniques, et d'exiger le renvoi de tout Cadeau qu'il aurait gagné.
22. Toutes les taxes dues, le cas échéant, devront être réglées par le gagnant afin de recevoir le Cadeau.
23. Les cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables, et aucune alternative en espèces ou toute autre forme ne sera proposée. Si, pour une raison quelconque, un élément d'un cadeau n'est pas disponible, l'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de lui substituer un autre cadeau de valeur égale ou supérieure.
24. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations perdues, tardives, endommagées, corrompues, mal acheminées ou incomplètes ou qui ne peuvent être acheminées pour quelque raison technique ou logistique que ce soit. La preuve d'envoi ne constitue pas un accusé de réception. L'Organisateur ne garantit pas un accès continu ou sécurisé à la page web.
25. L'Organisateur, l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, leurs sociétés affiliées respectives et toutes les autres agences mandatées sont, en vertu des présentes conditions générales, exclusivement responsables des dommages : (a) causés intentionnellement ou par négligence grave ; ou (b) entraînant la mort, des blessures corporelles ou une maladie. En outre, ils sont responsables des dommages (c) résultant de la violation d'obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le participant, le gagnant provisoire ou le gagnant final peut raisonnablement compter (obligations dites cardinales).
La responsabilité au titre des points (a) et (b) est illimitée. Dans le cas du point (c), la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles typiques pour ce type de contrat. Dans tous les autres cas que ceux énoncés ci-dessus, la responsabilité de l'Organisateur, de l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, de leurs sociétés affiliées respectives et de toutes les autres agences mandatées est exclue, quelle que soit la base juridique.
Les présentes restrictions de responsabilité s'appliquent également à la responsabilité personnelle des responsables, employés et agents désignés par les parties organisant cette Offre promotionnelle.
26. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable et résultant, mais

sans s'y limiter, d'un cas de force majeure, d'une épidémie ou d'une pandémie mondiale ou régionale, de conditions météorologiques défavorables, d'un incendie, d'un conflit du travail, d'une guerre, d'une activité terroriste, d'hostilités, de troubles politiques, d'émeutes, de troubles civils, de peste ou de toute autre catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance échappant à son contrôle.

27. Le responsable du traitement, au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD), est l'Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) et l'agence responsable des cadeaux traiteront uniquement vos informations aux fins suivantes : (1) Pour gérer cette Offre promotionnelle conformément aux Conditions générales, et (2) Pour vous contacter dans le cadre d'offres futures et à des fins de marketing, à condition que vous ayez donné votre consentement à cette fin. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais, avec votre consentement explicite, il est possible que nous combinions vos données à celles d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg veille à ce que tous les responsables de traitement auxquels nous avons fait appel soient tenus de respecter les règles de protection des données conformément aux Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne. Nous conserverons vos données tant que votre accord restera valable et que vous souhaiterez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de retirer votre consentement, ou de faire supprimer ou corriger vos données, ainsi que le droit de limiter le traitement et la portabilité des données.

Vous pouvez aussi contacter une autorité de contrôle de protection des données. Pour toute autre question concernant l'utilisation de vos données, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toutes les informations recueillies concernant les participants dans le cadre de cette Offre promotionnelle seront traitées de manière confidentielle conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur et sont disponibles sur :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html.
- b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/privacy-policy.html

28. Lorsque la loi ou lorsqu'un code d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigera, l'Organisateur devra éventuellement partager certaines des données personnelles des gagnants avec les autorités dans les limites autorisées par la loi. Ces informations pourront comprendre le prénom des gagnants, leur nom de famille, leur pays de résidence ainsi que toute autre donnée personnelle que l'Organisateur de la promotion sera tenu de partager.

29. Pour obtenir plus d'informations sur cette Offre promotionnelle, veuillez consulter le site Internet de Kellogg's et envoyer votre demande via la page du Service Conseil Consommateurs à l'adresse suivante :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html
- b. **Suisse** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html or www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html

30. Si certaines dispositions des présentes Conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
31. En participant à cette Offre, vous acceptez de vous soumettre aux présentes Conditions générales.
32. En cas de divergence entre les présentes Conditions générales et les détails figurant dans tout matériel promotionnel, les présentes Conditions générales prévalent.
33. Les présentes Conditions générales seront régies par le droit du pays où réside chaque participant et les participants se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux du pays en question.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation de la société : 0387390). MERCI DE NE PAS ENVOYER DE DEMANDES DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.